

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 24 Avril 2019 à 18 heures 30

Présents : Mmes Liliane BLANC, Marie France BOZZI, Chantal FRITSCH, Sylvie PUECHLONG
Nicole RIBAUD,

Mr Serge ABELY, Rémi TORTEL

Excusés : Laurent RINCI, Alain GAZARD et Laurent MOKRZYCKI

Ordre du jour : Demande de subvention auprès du FRAT (Conseil Régional) pour le terrassement
du terrain Chemin de Visan
Demande de subvention au Conseil Départemental pour la réfection de la fontaine et
du lavoir.
Décisions Modificatives aux 001, 002 et 1068.
Opposition transfert compétence eau potable et assainissement collectif à la
Communauté Communes Vaison Ventoux
Demandes de subventions de l'école de Villedieu et de l'APEV 84 (Cité Scolaire de
Vaison)
Permanence des élus pour les élections Européennes du 26 mai prochain
Questions diverses

Demande de subvention auprès du FRAT (Conseil Régional) pour le terrassement du terrain Chemin de Visan

Madame Le Maire présente le projet de démolition et de terrassement du terrain du chemin de Visan pour un
montant de 125 000 € et propose de demander une subvention au Conseil régional dans le cadre du FRAT
(Fonds Régional d'Aménagement des territoires).

Le conseil accepte à l'unanimité le projet et le dépôt de demande de subvention auprès du Conseil Régional

Demande de subvention au Conseil Départemental pour la réfection de la fontaine et du lavoir :

Madame le Maire présente au Conseil le projet de réfection du lavoir et de la fontaine de la place de
Verdun d'un montant de 12 100 € et propose de demander une subvention au Conseil
Départemental pour le Patrimoine dans le cadre du Contrat départemental de Solidarité des
territoires.

Le conseil accepte à l'unanimité le projet et le dépôt de demande de subvention auprès du Conseil
Départemental

Décisions Modificatives aux 001, 002 et 1068 :

Madame Le Maire informe les conseillers que Mme SITTER, trésorière du Centre des Finances
Publiques de Vaison La Romaine a demandé que les budgets 2019 commune et Assainissement
soient présentés avec les centimes pour les reports 2018.

Il y a donc lieu de prendre les décisions modificatives suivantes :

Commune			Assainissement		
Fonctionnement dépenses	60612	0.44	Fonctionnement dépenses	66112	0.20
Investissement dépenses	001	0.09	Investissement dépenses	1641	0.23
Fonctionnement recette	002	0.44	Fonctionnement recettes	002	0.20
Investissement recettes	1068	0.09	Investissement recettes	001	0.23

Opposition transfert compétence eau potable et assainissement collectif à la Communauté Communes Vaison Ventoux

Madame Le Maire explique aux conseillers que conformément à la loi « NOTRE » du 7 Aout 2015, et à la loi du 3 août 2018, relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes, cette compétence doit être transférée le 1^{er} janvier 2020.

Mme le Maire explique que pour l'instant la CCVV ne dispose pas de la compétence eaux et assainissement et propose de s'opposer à ce transfert au 1^{er} janvier 2020.

Le conseil décide à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence eaux et assainissement à la CCVV au 1^{er} janvier 2020.

Demandes de subventions de l'école de Villedieu et de l'APEV 84 (Cité Scolaire de Vaison) :

Madame le maire présente les différentes demandes de subventions de la coopérative scolaire de l'école de Villedieu, de l'amicale laïque de Villedieu et de l'APEV 84 de la cité scolaire de Vaison. Le conseil décide de verser les subventions suivantes :

Apev84 : 80 €

Amicale laïque Villedieu : 165 € (11 enfants x 15€)

Coopérative scolaire de l'école de Villedieu : 875 €

- Participation forfaitaire de 25€ x 11 enfants : 275 €
- Participation Prestation danse F.MURCIA : 250 €
- Participation voyage : 350 €

Permanence des élus pour les élections Européennes du 26 mai prochain :

Le tableau des permanences des élus pour les élections est arrêté.

Questions diverses :

Il est évoqué le dépôt sauvage de pneus usagés en bordure du chemin de Fontvieille.

L'utilisation de chapiteau non homologué

La séance est levée à 20h20

Le Maire

Liliane BLANC

